**•Règles de course :**

Afin d’assurer la sécurité des participants, les épreuves se dérouleront sur le site du Stade Paul Chandon à Epernay.

Le Bike and Run consiste à alterner vélo et course à pied par équipe de deux en ne disposant que d’un seul VTT par équipe. Les co-équipiers peuvent s’échanger le VTT quand bon leur semble. Il est interdit de monter à deux sur le VTT.

**Le port du casque homologué à coque dure (Norme CE) est obligatoire**. Celui-ci doit être sanglé pour les deux co-équipiers tout au long de l’épreuve sous peine de disqualification.

Aucune aide extérieure et aucun accompagnement ne seront autorisés pendant la course.

Aucun ravitaillement n’est donné sur le parcours même. Un ravitaillement est offert à l’arrivée.

Les équipes doivent se soumettre aux décisions des arbitres de l’épreuve qui seront sans appel.

**• Conditions générales, assurances et responsabilités :**

Le déroulement des épreuves s’effectuera suivant le cahier des charges de la FFTRI en vigueur. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d’annuler l’épreuve en cas de force majeure (aucun remboursement ne pourra être demandé).

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, de défaillance humaine, de dégradation ou de perte de matériel avant, pendant et après la course.

**• Droit à l’image :**

Chaque coureur autorise l’organisation du Bike & Run à utiliser toutes les images, sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à sa communication pour cette année et pour les années suivantes.

**• Récompenses :** Une récompense sera offerte aux 3 premières équipes de chaque épreuve qui passeront la ligne d’arrivée.

**• Equipes :** La composition des équipes est libre (elle peut être masculine, féminine ou mixte). Vous pouvez aussi mixer les catégories d’âges dans une même épreuve sauf sur l’épreuve « Kids ».

**• Pièces à joindre à votre inscription :**

* Licencié FFTRI : Photocopie de la licence FFTRI 2022
* Non licenciés ou licence loisir : Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike and Run **en compétition daté de moins de un an (**obligatoire).

Les droits d’inscriptions restent acquis à l’organisation en cas de désistement.

**• Résultats et classements :**

Les résultats seront consultables sur [www.epernay-triathlon.com](http://www.epernay-triathlon.com)